



Statut des Educateurs

*La fiche de renseignements doit être retournée au District de la Somme de Football
(Avant 1^{er} Septembre 2026)*

Nom du Club :

Evoluant en

Nom et prénom du responsable de l'équipe soumise à
l'obligation d'encadrement :

.....

Diplôme :

Licencié au sein du club lors de la saison 2025/2026 :

oui

non

RAPPEL ADMINISTRATIF (à effectuer avant le début de la compétition)

- Demande de licence conforme aux règlements pour l'éducateur ou l'entraîneur en charge de l'équipe avant le début de la compétition,
- Désignation de l'éducateur ou l'entraîneur en charge de l'équipe avant le début de la compétition en début de saison sur Footclubs,
- L'éducateur ou l'entraîneur en charge de l'équipe ne répondant pas aux obligations : demande de dérogation à envoyer avant le début de la compétition